

ses ! La sacristie de l'église où se trouvait enterré son corps, ne pouvant suffire à contenir les *ex-voto*, a dû être agrandie. La cause introduite en 1896 se termine en 1919, c'est-à-dire moins de 23 ans après son introduction et le saint a vécu 24 ans. Le bienheureux arrive donc aux honneurs de la canonisation plus vite qu'il n'est arrivé au terme de sa vie mortelle. Si les postulateurs se plaignent en général de la longueur des causes, les Passionnistes n'auront pas le même reproche à adresser au postulateur de leur ordre. Détail curieux, la jeune fiancée qu'il abandonna pour entrer chez les Passionnistes assistait à la cérémonie de sa béatification, et le nouveau bienheureux fit le même jour un des deux miracles présentés depuis pour le procès de sa canonisation.

Une autre cause, qui aura beaucoup de retentissement, est celle de la béatification de la vénérable Anna-Maria Taïgi, mariée et mère de famille, qui habitait Rome au XIX^e siècle. Née le 30 mai 1769, elle mourut le 9 juin 1837. Les deux miracles proposés par la postulation pour cette cause viennent d'être acceptés et reconnus comme valables par la Congrégation des Rites. Il ne reste plus que le décret *de tuto*, qui est le préambule obligé de la béatification et la conséquence de l'approbation des miracles, la procédure étant épuisée. On sait que Anna-Maria Taïgi a fait beaucoup de prophéties, mais toutes n'ont pas été fidèlement racontées. Sous ce rapport, la vie de la servante de Dieu, par le Père Buffière, est très intéressante. Ayant eu occasion, jadis, d'avoir entre les mains le gros volume du procès d'information de la cause, où un obligeant ami m'avait mis un index indiquant toutes les prophéties, j'ai pu vérifier une fois de plus la vérité du dicton italien : *traduttore, traditore*—le traducteur trahit souvent. La vénérable est enterrée dans l'église de Saint-Chrysogone qui appartient aux Trinitaires. Elle était tertiaire de cet ordre.

Quand les Rites se réunissent en congrégation générale, sous